Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260610-1_2026_06_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 10 juin 2026

Commune Le Mené

La Croix Jeanne Even
22 330 Le Mené

Le 10 juin 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 4 juin 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (31) : BADOUAL Louisette, BEDEL Martine, CARRO Nicolas, CHEREL André, COLLET Marie-Noëlle, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DESORT Fabrice, Diehl Cathy, DONNE Jean-Michel, ERMEL Isabelle, FLAUD Frédéric, FLEHO Marie-Claude, GANNAT Marie-Hélène, HAMET-DEBEGUE Céline, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric, KERAUDREN Charlotte, LABBE Jean-Luc, LACHEVER Aedin, LE GOFF Charlotte, OLIVROT Mélanie, PERRIN Yvon, QUERE Mélanie, ROCABOY Jean-François, ROUILLE Daniel, ROUXEL Anne-Marie, SAGORY Kevin, Schmittag Emmanuelle, TERTRE Rémy, VAYER Matthieu.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (4) : CHEVALIER Pascal ayant donné pouvoir à HINGANT Arlette, COLLET Patrice ayant donné pouvoir à QUERE Mélanie, MOY Jean-Yves ayant donné pouvoir à SAGORY Kévin, POULAILLON Martine ayant donné pouvoir à DIELH Cathy.

N° délibération

1-2026 6 10

Etait excusé (0) :

Etait absent (0) :

Monsieur André Chérel est désigné secrétaire de séance.

Objet : Fourniture de bois énergie

OBJET : Fourniture de bois énergie

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	31
Pouvoirs	4
Pour	35
Contre	
Abstention	

Le marché attribué en 2023 d'une durée de trois ans est échu. Un marché en procédure formalisée de fourniture de grumes / billons de bois a été initiée selon une procédure formalisée en référence au montant potentiel sur la durée du marché (> 216 000 € HT).
La Commission d'Appel d'Offre s'est réunie mercredi 03 juin 2026 et après analyse des candidatures et des offres selon tableau ci-après :

Entreprise	Localisation	Offre (prix unitaire Tonne HT)	Notation prix	Offre de prix pondérée à 70 %	Certification de la provenance du bois pondérée à 15%	Label de gestion durable pondéré à 15%	Total A + B + C	Classement
				A	B	C		
KUNKEL	50640 LE TEILLEUL	89	100	70	15	15	100	**1**
Bois Energie Maine Atlantique (BEMA)	44170 NOZAY	110	80,91	56,64	15	15	86,64	**2**

La Commission s'est prononcée pour l'attribution du marché à l'entreprise Kunkel pour la fourniture de grumes / billons de bois énergie pour un montant de 89 € HT la tonne. La quantité estimée de fourniture annuelle est de 1500 Tonnes. Ce marché est attribué pour une durée d'une année, reconductible deux fois (durée potentielle de trois années de marché de fournitures).

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260610-1_2026_06_10-DE

Considérant les éléments précités, le Conseil Municipal décide de :
- Prendre acte de l'attribution du marché à la société Kunke, pour un montant de 89.00 € HT / Tonne, pour une durée d'une année, reconductible deux fois ;
- Donner pouvoir à Monsieur le Maire et Président de la Commission d'Appel d'Offre pour signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme

Le Mené, le 12 juin 2026

Gérard DABOUDET,

Maire

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)

André Chérel

Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :

- de son dépôt en Sous-Préfecture le 15-06-2026
- et de sa publication le 12-06-2026

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)